

Mise à jour du plan d'action 2018-2030 de la filière québécoise des biotechnologies marines

Plan d'action 2018-2030				
Enjeux	Orientations	Axes	Objectifs	Pistes d'actions
1. La valorisation, dans un contexte durable des ressources marines, de leurs coproduits et des procédés marins	1.1. Développer une filière intégrée	1.1.1. La structure et la concertation	1.1.1.1. Pérenniser une coordination de la filière structurée, cohérente et représentative de toute la chaîne de valeur	1.1.1.1.1. Définir plus précisément qui sont les acteurs de la filière
				1.1.1.1.2. Définir plus précisément le mandat et le rôle du comité d'orientation de la filière
				1.1.1.1.3. Assurer une représentation des acheteurs de biotechnologies marines au sein du comité d'orientation tout en conservant une représentation cohérente de la filière
				1.1.1.1.4. Solliciter selon les besoins des comités aviseurs ou consultatifs spécifiques pour appuyer les travaux du comité d'orientation
				1.1.1.1.5. Réactiver le comité interministériel de la filière sous la coordination du MTQ
			1.1.1.2. Favoriser une plus grande concertation et le maillage entre les acteurs	1.1.1.2.1. Confier à la structure de gouvernance la réalisation et la coordination d'activités de maillage et de concertation, en partenariat avec les acteurs du milieu afin de garantir une action concertée et cohérente.
			1.1.1.3. Favoriser le développement de chantiers	1.1.1.3.1. Confier à la structure de gouvernance l'identification de grands chantiers pour la filière et des réalisations afférentes déjà existantes
				1.1.1.3.2. Confier à la structure de coordination la mise en œuvre éventuelle de groupes de travail afin d'adresser de façon cohérente les grands chantiers de la filière

			1.1.1.4. Promouvoir la filière	1.1.1.4.1. Confier à la structure de coordination la production de matériel promotionnel adapté afin de pouvoir valoriser la filière au Québec, au Canada et à l'international ainsi que sa représentation lors d'évènements d'intérêt, de façon concertée et partenariale avec les acteurs de la filière
1.2. Optimiser l'accès à la ressource, à son développement et à son utilisation durable	1.2.1. La gestion intelligente de la ressource		1.2.1.1. Favoriser l'accès/la connaissance par le milieu des acteurs produisant des matières premières	1.2.1.1.1. Cartographier l'organisation du marché et la rendre accessible aux acteurs de la filière
			1.2.1.2. Susciter le développement de la chaîne de valeur, la culture des algues et l'élevage d'autres espèces marines en vue de la commercialisation de produits à haute valeur ajoutée	1.2.1.2.1. Cartographier la chaîne de valeur et identifier les points de renforcement pour consolider la filière.
1.3. Soutenir le développement des affaires dans les marchés les plus prometteurs	1.3.1. Les connaissances et la recherche appliquée sur les produits, les procédés et les marchés		1.3.1.1. Identifier des solutions économiquement fiables pour la valorisation de la ressource et des résidus	1.3.1.1.1. Procéder aux études nécessaires pour identifier les marchés offrant les meilleures perspectives de croissance et les besoins des entreprises en matière d'ingrédients actifs ou d'intrants. 1.3.1.1.2. Trouver des solutions permettant de se conformer à la réglementation sur l'enfouissement des résidus. 1.3.1.1.3. Améliorer le transfert et la diffusion des résultats des projets de recherche industriels d'intérêt pour la filière
			1.3.1.2. Assurer la diffusion des résultats de la recherche et de l'innovation ainsi que des données sur le marché	1.3.1.2.1. Initier une table d'échanges entre les centres de recherche, les entreprises et les utilisateurs finaux pour connaître leurs besoins en matière d'extrants nouveaux.

			1.3.1.3. Accentuer les collaborations et les partenariats de recherche pancanadiens	1.3.1.3.1. Soutenir le financement de programmes de recherche pour la caractérisation de nouvelles molécules.
		1.3.2. Le développement d'infrastructures	1.3.2.1. Supporter les actions en lien avec le développement d'infrastructures communes pour le développement de produits, l'approvisionnement et la distribution	1.3.2.1.1. S'assurer de sources de financement adéquates.
		1.3.3. L'accompagnement - conseil et le financement	1.3.3.1. Favoriser le développement de nouvelles occasions d'affaires et soutenir les entreprises au moyen d'outils de financement répondant à leurs besoins	1.3.3.1.1. Soutenir financièrement et accompagner la création de start-up [jeunes pousses] et des entreprises en croissance dans le domaine des biotechnologies marines.
				1.3.3.1.2. Favoriser le maillage / faire connaître le potentiel des entreprises de la filière aux organisations qui offrent déjà du financement
				1.3.3.1.3. Créer et maintenir un des fonds dédiés aux entreprises de biotechnologies marines, notamment en ce qui a trait aux phases de démarrage et de précommercialisation, ainsi qu'aux entreprises en croissance.
				1.3.3.1.4. Évaluer la pertinence de proposer un financement pour soutenir les projets d'infrastructure et d'acquisition d'équipements.
				1.3.3.1.5. Développer le transfert des résultats des projets financés par les fonds publics afin que ceux-ci soient mobilisés en affaires
			1.3.3.2. Assurer un accompagnement-conseil sur les enjeux autres que le financement	1.3.3.2.1. Accompagner en continu les entreprises afin de suivre leur évolution étape par étape.

		1.3.4. Le développement des compétences	<p>1.3.4.1. Répondre aux besoins des entreprises en matière de formation</p> <p>1.3.4.2. Faire connaître les perspectives d'emploi de la filière</p> <p>1.3.4.3. Favoriser l'accès à l'expertise nécessaire au développement des entreprises, notamment en commercialisation</p>	<p>1.3.4.1.1. Réaliser un diagnostic des besoins de main d'œuvre et de l'adéquation entre la formation et l'emploi dans le secteur des biotechnologies marines.</p> <p>1.3.4.2.1. Faire la promotion des emplois en biotechnologies marines, notamment afin d'attirer et de retenir les jeunes en région.</p> <p>1.3.4.3.1. Soutenir l'embauche d'experts en commercialisation, notamment en tissant des partenariats avec des organisations externes au secteur offrant de l'expertise et de la formation dans ce domaine.</p>
2. Le rayonnement international	2.1. Accroître la participation du Québec dans les partenariats stratégiques entre états	2.1.1. La collaboration internationale	2.1.1.1. Accroître les collaborations et les partenariats industriels et de recherches porteuses pour le Québec	<p>2.1.1.1.1. Monter des projets de recherche appliquée internationaux et pancanadiens, notamment vers la commercialisation en biotechnologies marines et la mise en valeur de biomasses marines sous-exploitées.</p> <p>2.1.1.1.2. Favoriser et soutenir la participation du Québec à de grandes conférences internationales et appuyer les démarches de collaboration entre les centres de recherche du Québec et internationaux pour développer des partenariats et conclure des ententes.</p> <p>2.1.1.1.3. Faire des maillages avec la Supergrappe des océans du Canada et les autres provinces du Canada pour identifier les technologies disponibles et les partenariats potentiels.</p>
		2.1.2. L'investissement et l'accès au capital étranger	2.1.2.1. Favoriser l'essor et la notoriété des entreprises québécoises sur la scène internationale	<p>2.1.2.1.1. Diffuser l'offre québécoise de produits auprès des conseillers économiques des délégations et des bureaux du Québec dans le monde.</p> <p>2.1.2.1.2. Réaliser des missions commerciales, participer à des salons industriels et informer les entreprises québécoises sur les occasions d'affaires à l'étranger.</p>
			2.1.2.2. Faire connaître les possibilités de financement international	2.1.2.2.1. Diffuser de l'information sur les sources de financement étranger.

			2.1.2.3. Faire du Québec une destination de choix pour l'investissement direct étranger	2.1.2.3.1 Monter un dossier d'affaires afin d'attirer des investissements étrangers. 2.1.2.3.2. Rehausser la capacité de démarchage auprès des investisseurs étrangers.
--	--	--	---	--